

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 33

Artikel: Un quatuor
Autor: Gaillard, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les Allemands dans le nez, qui se dresse dans sa couverte et qui se met à les apostrophier... Cette fois, pour une engueulée ils en ont reçue une. Tu le connais, notre ministre ; il est des fois assez vénement quand il prêche, mais jamais tant que ça. On a bien pu rire le lendemain en y pensant, et lui n'aurait autant que nous. Enfin, c'est seulement pour dire, quand on fait ces tournées, on a tous les plaisirs, et tous de ceux qu'on raconte devant le monde, sans que ça vous fasse vergogne.

— Oui... mais avec tout ça, ça doit coûter de la monnaie ces courtoisies par les montagnes.

— C'est sûr qu'on n'y va pas pour rien. Mais compte-voir, ceux qui ont par les fêtes ou qui sont toujours par les pintes, crois-tu qu'ils dépendent de moins ? Vouâh ! c'est tout le contraire ; et puis qu'ils n'en rapportent pas grand-chose de bon, non pas que moi, je n'ai jamais eu regretté ma dépense. Et mon garçon non plus ; rien que d'avoir eu ce goût, ça l'a toujours eu empêché de faire des cavilles.

— Quand tu m'auras tout dit... On serait presque pour penser qu'il faudra voir essayer une fois une de ces parties.

— Eh bien, c'est dit, Vincent. A la prochaine on t'emmène avec nous. Pour la première, on ne prendra pas du trop haut, ni du trop difficile, mais tu veux voir si ça ne redemande pas.

Gédéon des Amburnex.

LA MORT DU RIFLARD

RN sait que ce fut Pépin qui inventa le parapluie. Non pas Pépin le Bref, mais Pépin tout court, ce qui n'est pas la même chose. Le premier parapluie était une bâche huilée formant une sorte de coupole au-dessus d'un manche de balai. Il n'était pas pliant et devait donc rester toujours ouvert. Si bien que si au cours de votre promenade la pluie cessait brusquement pour faire place au plus brillant soleil, vous deviez continuer à porter votre toiture. Les premiers parapluies n'eurent aucun succès. C'est seulement à partir du moment où la bâche huilée fut remplacée par de la soie et les montants par des baleines articulées, que sa vogue commença.

Le parapluie évolua avec les mœurs. On en fit de toutes les couleurs et de tous les formats. Jadis monumental, on finit par lui donner les proportions d'un gros champignon. Aujourd'hui, bien peu de gens l'emploient encore. Les femmes en portent un sous le bras, mais c'est simplement prétexte à arborer une crosse de la dernière fantaisie.

Et chose curieuse, c'est à la bâche huilée qu'on revenait, mais on se la met sur le dos.

Parmi les noms que l'on donne à cet ustensile qui fut longtemps un objet de première nécessité, celui de riflard fut le plus usité. Riflard c'était le nom d'un personnage de comédie qui, voici 130 ans, amusait les amateurs de théâtre en paraissant sur la scène armé d'un énorme parapluie.

Et savez-vous depuis quand ce mot est français ?

C'est aujourd'hui, en l'année 1934, que l'Académie française l'a inscrit à son dictionnaire. Il y a belle lurette, pourtant, que le mot a disparu et il ne tardera plus longtemps que la chose en fasse de même... *J. D.*

LES EXPRESSIONS POPULAIRES

BOB, accent anglais : — Ne me parlez pas du français — j'entends la langue française, le français, — homme — est charmant. Mais la langue française ! Il y a quantité de mots qui se prononcent de la même façon et ne veulent pas dire la même chose et, par contre, d'autres qui ne se prononcent pas de la même façon veulent dire la même chose. C'est à n'y rien comprendre et il m'est arrivé maintes fois de désagréments à cause de cela.

Et ces expressions bizarres qui émaillent la conversation !... *Emailler la conversation !* Voilà une drôle de façon de s'exprimer ! Je me demande comment on peut émailler une conversation.

Hier, j'étais avec mon propriétaire. *Il est bon comme le bon pain* — encore une expression qui ne devrait pas exister. On sait que le bon pain est bon. Mon propriétaire est donc comme le gâteau, mais il a un grand défaut, presque un vice ; il emploie beaucoup ces expressions familières et vulgaires qui abondent dans la langue française et me semblent, la plupart, inconvenantes. Nous cheminions côté à côté. Il me montre un homme ventru, d'aspect imposant, qui fumait un cigare.

— Cet homme est riche et capable, me dit-il. *Il a du foin dans ses bottes.*

Or, l'homme en question ne portait pas de bottes. Mais peut-être était-ce dans des bottes qu'il possédait et se trouvaient chez lui. Du foin dans ses bottes ? Pourquoi ? Pour avoir plus chaud aux pieds ? Après tout, ce n'est pas très ridicule d'avoir du foin dans ses bottes. On met bien de la paille dans ses sabots. Mais je ne vois pas en cela un signe de richesse et de capacité.

Mon propriétaire crut bon d'ajouter : « *Ma-zette ! Il est vêtu à la toute dernière mode ! Il ne se mouche pas du pied !* »

Se moucher avec les doigts... de la main. C'est parce qu'il était vêtu à la toute dernière mode qu'il ne se mouchait pas du pied ! Alors, les misérables se mouchent avec leur pied — un seul... C'est vraiment à n'y comprendre !... Et *manger de l'argent* ! J'ai entendu prononcer cela bien des fois. L'argent, ce doit être indigeste. Et *jeter son argent par les fenêtres* !... Dire qu'il y a des gens qui jettent leur argent par les fenêtres !... Ah ! je comprends ! Ils en jettent à des chanteurs ambulants ! *Et ne pas avoir qu'une chatte à fouetter* ! Y aurait-il des gens qui fouettent les chattes ? Pourquoi les chattes, plutôt que les chats ? Sans doute parce que c'est plus gourmand et que c'est pour les punir de quelque larcin qu'on les fouette...

Heureux comme un poisson dans l'eau. Pourquoi pas comme un oiseau dans l'air ?

Donner un coup de main. Une gifle, sans doute. Dernièrement, mon propriétaire qui m'avait accompagné à la gare, me dit, au moment où je montais dans le train : « Vos paquets sont lourds. Je vais vous donner un coup de main. »

Parce que mes paquets étaient lourds, il allait me frapper ! C'est un peu fort !

Et *avoir le cœur sur la main* ? Non, mais, a-t-on jamais vu cela ! J'ai contemplé toutes sortes de phénomènes, mais n'ai jamais vu une personne qui avait le cœur sur la main.

J'ai également entendu mon propriétaire dire à sa femme qui ne parvenait pas à retrouver son épingle à chapeaux. « Voyons... Elle est là... *Elle te creve les yeux* ». Or, l'épingle ne lui crevait pas du tout les yeux, sans quoi elle eût su où elle était. D'ailleurs, en admettant qu'elle lui crevât les yeux, c'aurait été une raison pour qu'elle ne la vit pas.

Avoir le compas dans l'œil, c'est cela qui doit être gênant ! Je me demande comment pareil accident peut arriver et, surtout, comment on peut garder cet objet dans son œil !

On dit aussi de quelqu'un qui tombe qu'il ramasse une pelle, ou une bûche. Je suis tombé plusieurs fois et n'ai rien ramassé dans ma chute. Un terrassier qui se baisse pour prendre sa pelle se trouvant à terre, tombe, de même qu'un bûcheron qui se baisse pour prendre une bûche. Mon esprit s'égare. J'ai beau me creuser la tête ! Ces Français ne craignent vraiment pas la souffrance. Ils se plaignent des compas dans les yeux, se creusent la tête... Quel courage !

Battre la campagne ! Il faut être fou, vous en conviendrez ! Ah ! je crois comprendre ! Battre la campagne, c'est battre les campagnards. Pourquoi battre des campagnards ? Ces gens ne méritent pas plus de corrections que vous et moi.

Danser devant le buffet veut dire *n'avoir rien à se mettre sous la dent*. Pourtant, quand on n'a rien à manger, on n'a pas le cœur à danser. A moins que danser devant un buffet remplace avantageusement un repas. Qui danse dîne. Rien, à se mettre sous la dent est un terme impropre. On ne mange pas avec une seule dent, sauf quand on a perdu toutes les autres. Riez si bon vous semble... Vous ne m'empêchez pas de trouver toutes ces expressions idiotes. Celui qui

les emploie a le droit d'en user d'autres, de son invention et tout à fait absurdes. Je pourrais en créer : chanter comme un calendrier de poche, respirer des modèles de zinc peint, avoir de la panade de hareng maigre devant le dos, saisir le vent qui coule sur la tour Bel-Air... C'est littéralement idiot, n'est-ce pas ? Pas plus que prendre ses jambes à son cou ou s'ennuyer comme un croûton de pain derrière une malle. Riez si vous voulez ! *Eclatez même de rire !* Ce n'est pas dangereux. Votre individu demeurera entier, quand même vous rirez à gorge déployée... Gorge déployée... Comment peut-on déployer une gorge ? Non, ne me parlez pas de ces expressions... *Il pourrait vous en cuire !*... Encore une... — Il y a de quoi perdre la tête... Tenez encore. Ah ! Cela suffit ! C'est assez !... On en trouverait indéniablement... *Gaston C.*

La bonne révée. — Deux jeunes époux se rendent au bureau de placement afin d'y trouver une bonne d'emploi pour un gentil bambin qui les accompagne.

Une seule personne est à leur disposition et c'est une négresse. Elle a le nez épais, les lèvres lippe et deux rangées de dents qui pourraient faire des touches de piano. Elle paraît coquette et propre, les jeunes époux se consultent et décident de la prendre ; mais, auparavant, ils s'informent des aptitudes de la négresse et la questionnent :

— Aimez-vous beaucoup les enfants ?

— Oh ! Monsieur, répond-elle, je ne sais plus, il y a déjà longtemps que je n'en ai pas mangé.

UN QUATUOR

UN quatuor comme je n'en avais pas encore vu et surtout entendu et qui m'a remué d'une douce gaîté, un peu ironique, je l'avoue. J'ai joui de cette nouveauté tout à fait imprévue, pas à la façon d'une audition du quatuor du Flonzaley ou du quatuor Busch, par exemple, mais j'ai goûté son arachisme en même temps que son originalité.

Ils étaient donc quatre installés pittoresquement à des hauteurs différentes sur une estrade, à l'ombre de deux jeunes tilleuls. Le cornettiste occupait le siège le plus élevé, celui de directeur, et ses ta-ra-ta-ta dominantes modulaient nettement la cadence, appuyée et soutenue par ses trois partenaires ; sa figure pouponne se gonflait en prenant des tons écarlates et ses lèvres s'appliquaient avec ferveur à l'embouchure. Les yeux mi-clos sur l'instrument relevé, il avait quelque ressemblance avec l'ange sonnant de la trompette du Jugement dernier.

Le trombone, son voisin de droite, assis un demi-degré plus bas, se démenait pour allonger ou raccourcir ses tubes avec la célérité voulue et l'exactitude nécessaire ; dans sa figure pâle de transpiration, ses yeux s'ouvrirent en boule de loto pour fixer la partition. Il y mettait tant de conviction que son instrument trouvait des éclats inusités, des notes filées, enflées, nourries, saccadées, pétaradantes, de tous les calibres.

Quand il s'agissait d'une valse langoureuse, le saxophone remplaçait le trombone et ne se distinguait pas moins entre les mêmes doigts et sous l'inspiration d'une bouche habile à sucer et à faire chanter l'ancre.

L'accordéoniste, à la gauche et au-dessous du chef, se pâma sur sa boîte extensible, à soufflets ; la tête penchée, tendait l'oreille gauche pour ne rien perdre des harmonies élaborées à la force des doigts et des poignets et que couvraient parfois les sons éclatants des cuivres et les coups martelés de la grosse caisse, qu'un bras souple rythmait avec précision. Le « batteur », seul debout, le nez au vent, jetait de temps à autre un regard sur le directeur, afin de s'assurer du point final et de ne pas le souigner d'un bœuf intempestif.

Ces quatre instruments disparates parvenaient à former un ensemble des plus plaisants, quelque peu folichon, d'une originalité peu commune, ensemble qui ne se piquait pas d'une justesse impeccable, mais qui, cependant, ne martyrisait pas les oreilles délicates ; il y avait la note comique en même temps que vaudevillesque, qui vous forçait à sourire, la note simple et rustique convenant à ce coin de campagne où l'odeur des foins mûrs s'alliait à celle des roses. Chaque exécutant s'évertuait à faire valoir sa

partition de soliste et il en résultait une émulation qui se moquait de l'harmonie, du fondu, du nuancé. Malgré son souffle inépuisable et soutenu, l'accordéon avait peine à associer corнет et trombone, et à maintenir cette base chantante sur laquelle les cuivres semblaient broder des arabesques et des fioritures.

Et pour qui cette musique ignorant la vieille mazurka, l'antique rigodon et la polka de nos grand'mères ? Elle appelaient à la danse la jeunesse du village ; mais en cette après-midi de juin, la chaleur avait raison de bien des vallances, et deux ou trois couples seulement tournaient mollement, se balançant, coudulaient sur le plancher à demi ombragé. Le lac, à deux pas, recevait les dernières sonorités et en amusait la foule des baigneurs, tandis que moi, je sirotais un verre de bière en saveurant cette musique carnavalesque.

M. Gaillard.



LA VIGNE DU PASTEUR CAUCHE

Nouvelle.

QUAND le père Cauche mourait, en pleine fenaison, après trois jours de maladie, les gens de Crépins furent bien étonnés du peu qu'il laissait. On le croyait un des « gros » du village ; et c'était quelque chose : car Crépins est un des beaux villages de la Côte, qui dresse en plein vignoble le clocher de sa vieille église bourguignonne, les deux tourelles de son château bernois, ses maisons aux vastes toits lents qu'ombragent des marronniers ou des tilleuls. Et voilà qu'au lieu de laisser, comme chacun s'y attendait, des mille et des cents à ses trois fils, le père Cauche leur léguait des hypothèques, des cédules, des billets à ordre, un passif dont la liquidation traîna pendant des semaines. Pour payer les dettes, il fallut vendre ce qui restait dans les caves du vin des dernières récoltes, les meilleurs morceaux de vigne, un bois de sapins et de hêtres juchés plus haut, sur la crête des derniers contreforts du Jura. Après quoi, la situation étant nette, on calcula ce que valait le reste : la maison avec ses vastes caves bien meublées d'ovales, les prés au-dessous du bois, la parcelle de vigne qui restait, le plantage, les instruments aratoires, le bétail, etc. Et le partage se fit chez le notaire de Dirusy, M. Belhomme : l'aîné des trois fils, Jacob, garda le train de campagne, en reconnaissant au cadet, Frédéric, commis chez un marchand de fer de Lausanne, une somme équivalente à la moitié de sa valeur ; le troisième, Alexis, le pasteur, reçut la vigne. A elle seule, la vigne ne représentait certes pas le tiers de la fortune totale, et le pasteur fut le plus mal partagé : mais ses frères lui rappelèrent l'argent dépensé pour ses études, firent sonner bien haut qu'ils lui abandonneraient la récolte de l'année, et il accepta l'arrangement sans résistance.

Il était pourtant le plus pauvre des trois, malgré le capital englouti par ses années d'université. Jacob venait de se marier : sa femme, une Pellas de Borin, lui avait apporté une bonne dot, étant orpheline de père et de mère ; Frédéric, resté célibataire, gagnait plus que son nécessaire. Lui seul, avec son maigre traitement, trimait comme un malheureux pour nouer les deux bouts. Aussitôt après sa consécration, il avait épousé la fille d'un de ses professeurs, Madeleine Limours, qui ne devait jamais posséder d'autre bien que le nom estimé de son père. Puis, la cure du village natal étant devenue vacante par la mort du titulaire qui l'occupait depuis trente ans, il l'obtint, heureux de se rapprocher des siens, dans un sentiment de reconnaissance qui l'empêcha de mesurer la distance où il se trouvait d'eux. Sa jeune femme aimait la campagne : elle le suivit en rêvant une idylle poétique à sa manière, une existence paisible et mo-

destement utile. Mais en six ans ils eurent six enfants, et la gêne n'attendit pas le dernier pour s'introduire dans la bucolique. Quel problème que de chauffer ces douze pieds, de vêtir ces six petits corps, de nourrir ces six grandes bouches ! En été, les Cauche recevaient quelques pensionnaires, qui fournissaient un léger appont à l'équilibre du budget. Malgré cela, si le père ne leur eût fourni une partie de l'indispensable, — les légumes, les pommes de terre, des œufs, des saucissons, — ils eussent été aussi pauvres que les plus pauvres. D'autant plus qu'ils manquaient d'esprit pratique : Madeleine, encore très bien, soigneuse de sa personne et naturellement élégante, gardait de l'éducation paternelle un sens de la rêverie qui s'accommodeit mal des nécessités de l'existence ; pleine de bonne volonté, elle ne fut jamais une de ces ménagères qui tirent un grand parti des petites choses et ne laissent rien perdre. Quant à Alexis, avec son teint de lait, ses yeux vagués, ses allures gauches, il était de ces êtres qui ne parviennent point à se familiariser tout à fait avec la réalité : il ne fut donc d'aucun secours dans la direction du ménage.

Ses paroissiens, dont plusieurs le tutoyaient comme ancien camarade, le jugeaient diversement. La plupart, ceux qui tenaient au lustre de la commune, lui reprochaient ses sermons, d'éclat médiocre ; les autres, — ceux qui prennent le fond plus que la forme sont toujours la minorité — le défendaient en disant : « Au moins, il prêche d'exemple ! » Et ils vantait sa bienveillance, sa charité, sa modestie, l'affection qu'il conservait à ses vieux parents « au lieu de faire le fier comme tant d'autres », la sérénité paisible de ses habitudes, l'égalité de son humeur.

Quelques-uns, ennemis jurés des mœurs, lui en voulaient de son adhésion à la confrérie des *Bons Templiers*, qui se fonda pour surenchérir sur les rigueurs de la « Tempérance » : d'autant plus que cette question de l'abstinence était à peu près la seule sur laquelle M. Cauche s'échauffait. Il la ramenait sans cesse dans ses conversations, dans ses visites, dans ses prêches. Même, elle le rendait presque éloquent, à l'occasion ; et il oubliait parfois son habitude de charité pour menacer les buveurs des plus terribles châtiments : la ruine, la misère, le *delirium tremens* et toutes sortes de maladies.

Aussi quand ses frères lui proposèrent la vigne pour sa part de l'héritage paternel, sa conscience poussa-t-elle un de ces petits cris par lesquels elle nous avertit quand nous allons mal faire, et que pour notre malheur nous n'écoutes pas toujours. M. Cauche l'entendit à peine : la voix du besoin parlait plus haut. La perspective d'être en partie tiré de ses embarras, qui risquaient fort de s'aggraver à présent que l'orgueil paternel n'y pourvoirait plus, l'étourdit, et il trouva mille raisons excellentes pour justifier sa faiblesse : ses frères tenaient à cette solution... elle arrangeait leurs affaires... lui appartenait-il de la discuter, à lui qui avait bénéficié de sacrifices extraordinaires et de tant de largesses ?... D'ailleurs, beaucoup d'abstinent, parmi les plus zélés, possèdent des vignes ou font le commerce de vin, parce qu'il faut vivre... Il signa donc l'acte de partage, et la petite voix se tut.

Mais à peine eut-il achevé son paraphe, que M. Belhomme — un bon vivant, — qui l'observait du coin de l'œil avec un air de malice, lui dit en goguenardant un peu :

— Eh bien, monsieur le pasteur, comment allez-vous vous arranger avec vos *Bons-Templiers* à présent que vous voilà vigneron ?

Au lieu de hausser les épaules en riant, comme d'autres auraient fait, M. Cauche devint cramoisi ; et le farceur de notaire, enchanté du succès de sa plaisanterie, poursuivit :

— Il faut bien espérer qu'elle donnera des raisins, n'est-ce pas ?... Quand les raisins sont là, on a du vin... Quand on a du vin, on le vend... Et les gens qui l'achètent, c'est pour le boire... Voyons ! que répondrez-vous à ceux auxquels vous préchez l'abstinence, s'ils vous demandent de leur céder une pièce ?

Ces paroles répétaient le petit cri de conscience que M. Cauche avait étouffé. Mais comme elles sortaient d'une bouche ironique, qui les

accentuait avec force, il fallut bien les écouter. Et le pasteur en sentit si bien la logique, qu'il ne trouva pas un mot à répondre. Il se troubla, s'embarrassa, balbutia comme un écolier pris en faute ; si bien que le notaire, qui était bon garçon, voulait le remettre à l'aise et lui dit :

— Ne vous troublez pas pour si peu, monsieur le pasteur ! Il y a votre collègue des *Bons Templiers*, M. Juberson, qui en a vu bien d'autres ! Croiriez-vous que l'an dernier, il a fait plus de deux cent mille hecots... De quoi saouler tout le canton !... Et il ne demande qu'à recommencer cette année... Seulement, il a trouvé un moyen de se mettre la conscience en paix : il ne donne à ses vendangeurs que du café au lait ou du thé froid. Pour qu'on ne le prenne pas pour un avare, il leur distribue des cigares tant qu'ils en veulent. Habile, ça hein ? Quant à son vin, il l'a vendu d'avance et à des coquins de marchands qui le coupent avec du vin d'Espagne, encore... Voyez-vous, on finit toujours par se mettre d'accord avec ses convictions... Il faut bien, n'est-ce pas ? sans quoi, on ne pourrait plus vivre !... Quand on possède une vigne, on ne peut pourtant pas l'arracher pour planter des pommes de terre !

Jacob, tout guilleret, dit en clignant de l'œil :

— Si elle te gène, je la prendrai bien par-dessus le marché, tu sais !

Frédéric ajouta, en riant :

— Oh ! moi, je me contenterais de la récolte !

À dessous les trois héritiers quittèrent l'étude de M. Belhomme. Frédéric eut juste le temps de prendre son train pour Lausanne. Jacob devait ramener Alexis dans son char à bancs ; mais, comme il voulait encore aller voir celui-ci et celui-là sous divers prétextes — histoire de casser le cou à quelques bouteilles de vieux ; — le pasteur reprit à pied, tout seul, le chemin de Crépins. Et il crut s'apercevoir qu'il avait le pied moins léger, comme s'il sentait un poids qui alourdisait tout son être. Il se dit : « J'aurais peut-être mieux fait de leur laisser la vigne ! » Puis en même temps : « Si la récolte tient ce qu'elle promet, nous achèterons... » Et il énuméra avec complaisance toutes les emplettes qu'on pourrait faire pour la mère et pour les petits.

Madeleine l'attendait en songeant peut-être aussi, de son côté, qu'ils seraient désormais un peu moins pauvres. Après lui avoir raconté le partage, il voulut aussi lui confier ses scrupules ; car il la savait d'âme délicate et de bons conseils en toutes choses :

— J'ai bien peur, dit-il en la regardant avec inquiétude, de me trouver maintenant en contradiction avec mes principes...

Mme Cauche ne comprit pas tout de suite, en sorte qu'il dut lui expliquer :

— Oui, puisque je possède une vigne, et vendrai du vin... Alors, les *Bons Templiers* !

Elle réfléchit un moment, le regard pensif, et finit par répondre, sans beaucoup d'assurance :

— Que veux-tu que nous y fassions ?... Ce sont tes frères qui ont voulu cet arrangement... Il était naturel que Jacob eût la maison... La vigne était là... On ne peut pourtant pas l'arracher pour planter des pommes de terre !

(A suivre).

Edouard Rod.

Une expérience. — Ronflez-vous ? demandait une fiancée à son futur.

— Ma chère amie, jamais.

— Mais comment le savez-vous ?

— Je suis resté éveillé toute une nuit, afin de m'en assurer.



Timbres-poste pour collections

M. Suter, 11, r. Haldimand **Lausanne**

Achat — Vente — Echange

Envois à choix à collectionneurs.

Albums, Catalogues, Fournitures philatéliques.

„DIABLERETS“ pur ou à l'eau,

„DIABLERETS“ - cassis,

„DIABLERETS“ - citron,

„DIABLERETS“ - grenadine.

Pour la redaction : J. Brou, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.